

LIVRET DE L'ETUDIANT
DEPARTEMENT ALLEMAND

2023/2024

LICENCE LETTRES, LANGUES, CIVILISATIONS
ETRANGERES ET REGIONALES

TROISIEME ANNEE/NIVEAU 3

PARCOURS ALLEMAND

Département d'études germanophones
34 Avenue Carnot
63037 Clermont-Ferrand Cedex1



ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT D'ALLEMAND

DIRECTEUR

**ANNE SOPHIE
GOMEZ**

*Maître de
Conférences*

BUREAU

①

B10

04 73 40 63 46

MAIL

Anne-Sophie GOMEZ <A-
Sophie.GOMEZ@uca.fr>;

ENSEIGNANTS TITULAIRES

**PATRICK DEL
DUCA
STEFANIE
CEELEN**

*Professeur
Professeur
Agrégré*

F2

04 73 40 64 24

Patrick DEL DUCA
<Patrick.DEL_DUCA@uca.fr>;

Stefanie CEELEN <Stefanie.CEELEN@uca.fr>;

FANNY PLATELLE

*Maître de
Conférences*

B7

04 73 40 63 41

Fanny PLATELLE <Fanny.PLATELLE@uca.fr>;

PRISCILLA WIND

*Maître de
Conférences*

Priscilla WIND <Priscilla.WIND@uca.fr>;

IMKE SCHULTZ

*Lectrice DAAD
rattachée au
département
LEA*

B1

04 73 40 64 14

Imke SCHULTZ <Imke.SCHULTZ@uca.fr>;

OLIVER SCHULZ

*Maître de
Conférences*

B6

04 73 40 64 13

Oliver SCHULZ <Oliver.SCHULZ@uca.fr>;

JOANNA HYS

*Maître de
langue*

B5

Joanna HYS <Joanna.HYS@uca.fr>

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES ET AUTRES ATTRIBUTIONS

DIRECTEUR D'ETUDES DE PREMIERE ANNEE (DEPA) EFA

**STEFANIE
CEELEN**

*Professeur
Agrégré*

B3

04 73 40 63 46

Stefanie CEELEN <Stefanie.CEELEN@uca.fr>;

DIRECTEUR D'ETUDES DE PREMIERE ANNEE (DEPA) LLCER+MDLFA

**ANNE SOPHIE
GOMEZ**

*Maître de
Conférences*

B10

04 73 40 63 46

Anne-Sophie GOMEZ <A-
Sophie.GOMEZ@uca.fr>;

RESPONSABLE DIPLÔME EFA

OLIVER SCHULZ

*Maître de
Conférences*

B6

04 73 40 64 13

Oliver SCHULZ <Oliver.SCHULZ@uca.fr>;

RESPONSABLE DIPLÔME MDLFA

**PATRICK DEL
DUCA**

Professeur

F2

04 73 40 64 24

Patrick DEL DUCA
<Patrick.DEL_DUCA@uca.fr>;

RESPONSABLE DIPLÔME LLCER

**ANNE SOPHIE
GOMEZ**

*Maître de
Conférences*

B10

04 73 40 63 46

Anne-Sophie GOMEZ <A-
Sophie.GOMEZ@uca.fr>;

RESPONSABLE EQUIVALENCES DE L1 A LA L3

**STEFANIE
CEELEN**

*Professeur
Agrégé*

B3

04 73 40 63 46

Stefanie CEELEN <Stefanie.CEELEN@uca.fr>;

RESPONSABLE STAGE

PRISCILLA WIND

*Maître de
Conférences*

Priscilla WIND <Priscilla.WIND@uca.fr>;

RESPONSABLE LANSAD/CLES

**STEFANIE
CEELEN**

*Professeur
Agrégé*

B3

04 73 40 63 46

Stefanie CEELEN <Stefanie.CEELEN@uca.fr>;

INFORMATIONS SCOLARITE

Évaluation des connaissances

La seconde chance prendra la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale

L'évaluation de la 2^{ème} chance pourra débuter cinq jours après la publication des résultats.

Afin de permettre la bonne organisation des examens de 2^{ème} session, l'étudiant doit obligatoirement indiquer au(x) secrétariat(s) concerné(s), au maximum 4 jours ouvrables après la publication des résultats de la 1^{ère} session, quel(s) EC il souhaite passer lors des rattrapages.

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale / 1^{ère} session malgré les modalités de compensation :

- L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{ème} chance / 2^{ème} session les EC qu'il a validés.***

Convocation des étudiants aux examens terminaux

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC).

Accès à la salle d'examen

En Licence, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'une heure, l'étudiant retardataire sera tout de même accepté dans la salle d'examen

Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.

Ces conditions s'appliquent à l'ensemble des formations de la composante.

LE REGLEMENT COMPLET DES ETUDES EST EN LIGNE :

<https://lcc.uca.fr/scolarité/evaluation-des-connaissances/regles-relatives-aux-etudes-et-a-levaluation-des-connaissances-ufr-lcc>

Le régime spécial d'études (RSE)

Le RSE permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances. (Contrôle terminal à la place du contrôle continu...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat.

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;

La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;

L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;

La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique... ;

Pour plus de renseignement veuillez-vous adresser à la scolarité d'UFR LCC.

Les responsables du Département

Pour toute question pédagogique ou relative à votre cursus universitaire, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable de votre année d'étude.

Vous pouvez demander un rendez-vous à l'enseignant-référent en lui envoyant un message électronique afin qu'il puisse vous contacter. Vous n'oublierez pas d'indiquer vos coordonnées téléphoniques, ainsi que le motif de votre demande. **Toute correspondance par mél doit se faire à partir de votre adresse électronique UCA.**

Le secrétariat

L'accueil des étudiants est l'une des nombreuses fonctions du secrétariat. L'inscription administrative ainsi que l'inscription pédagogique, qui est aussi l'inscription aux examens, y sont assurées.

Secrétaire : **Mme Petra DUPRE KOVARIKOVA**

Bureau F20, Tél. 04 73 40 63 60

Courriel : dpt.allemand.lcc@uca.fr

Horaires d'ouverture : consultez l'affichage sur la porte

Pôle relations extérieures et internationales/REI

Le pôle est disponible pour toutes questions administratives et réglementaires relatives aux stages et aux bourses pour une mobilité à l'étranger:

-sans rendez-vous le **mardi** et **jeudi** matin de 08h00-12h00

-sur RDV du **lundi** au **vendredi** à réserver sur le cours Moodle du pôle REI

Pour ce qui concerne les questions pédagogiques, vous devez prendre contact avec votre tuteur universitaire ou votre responsable d'année.

Il n'y a pas de stage obligatoire à faire pour votre parcours, vous pouvez faire un stage complémentaire : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/stages-complementaires/>

Contact : "Pôle Relations extérieures - UFR Langues, Cultures et Communication - Université Clermont Auvergne" <rel-ext.lcc@uca.fr> ; (merci de préciser l'objet, votre nom, prénom et parcours)

STAGES

Contacts

Responsable pédagogique qui valide le stage : MME WIND

Coordnatrice stages et relations internationales : Pole REI

Secrétariat pédagogique : Petra DUPRE KOVARIKOVA

Stage à l'étranger

Pour tout stage à l'étranger, les décisions suivantes sont arrêtées pour l'Université Clermont Auvergne :

Zone **VERTE** "vigilance normale" : les stages sont autorisés, dans le respect des consignes de sécurité du Ministère des affaires étrangères.

Zone **JAUNE** "vigilance renforcée" : les stages sont autorisés, dans le respect des consignes de sécurité du Ministère des affaires étrangères.

Zone **ORANGE** "déconseillé sauf raison impérative" : Les stages ne sont pas autorisés même si l'étudiant est ressortissant du pays.

Zone **ROUGE** "formellement déconseillé" : Les stages ne sont pas autorisés même si l'étudiant est ressortissant du pays.

Vous devez consulter les conseils/risques par pays sur le site du Ministère: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

Validation pédagogique du projet de stage

La procédure pour valider le projet de stage et obtenir une convention est disponible sur le site de l'UFR LCC : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/pole-relations-externes-et-internationales/demande-prealable-de-stage>

Le projet de stage est validé par le responsable pédagogique. Toute demande de stage dans laquelle les missions ne sont pas détaillées sera retournée à l'étudiant et peut donc ajouter un délai supplémentaire pour la validation.

Tuteur universitaire

Le tuteur est attribué en fonction du pays d'accueil et des missions confiées

Soutenance

Il n'y a pas de soutenance pour le stage

LIEUX DE TRAVAIL, BIBLIOTHEQUES, WIFI

Salle de lecture/travail (et de prêt) à Carnot – salle A11

Pour obtenir votre carte de lecteur : renseignez-vous auprès des tuteurs de bibliothèque en salle A11 lorsque vous disposerez de votre carte d'étudiant (remise ou envoyée dès que votre inscription administrative est validée).

Pour emprunter des documents :

Réservez-les, munis de votre numéro de carte de lecteur en remplissant une demande sur place, salle A11.

Les demandes effectuées entre 9h et 15h seront disponibles dans la journée, celles effectuées après 15h seront disponibles le lendemain.

Pour rendre des documents en dehors des horaires d'ouverture, déposez-les dans la boîte aux lettres « retour » au bout du couloir A, vers la sortie Hall Carnot.

-En salle A11, vous trouverez des usuels, et une sélection de périodiques

-Consultation sur place : 19 places (capacité d'accueil susceptible d'évoluer en cours d'année)

-Prêt à domicile du fonds de la Bibliothèque d'allemand (sur demande de communication remplie sur place ou par mail)

-Retours en dehors des horaires d'ouverture, boîte aux lettres « retours » (couloir A)

- 2 MAC en accès libre et wifi

- Renseignements bibliographiques

- Prêt entre bibliothèques

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 18h ; Mardi : 10h - 18h ; Mercredi : 10h - 18h ; Jeudi : 10h - 18h ; Vendredi : 9h - 12h

Fermée pendant les congés universitaires et de fin mai à mi-septembre.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/19>

Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)

Vous est accessible : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/25>

La bibliothèque Lafayette

S'adresse surtout aux étudiants de niveau master et aux enseignants-chercheurs.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/26>

SERVICE UNIVERSITE HANDICAP



Si vous êtes atteint-e d'un handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant-e en présentiel ou à distance, le Service Université Handicap (SUH) peut vous accompagner pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de votre parcours universitaire. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires pour vos études et vos examens. Le SUH vous reçoit dans ses locaux accessibles :

Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cézeaux
04 73 40 55 07
suh@uca.fr
handicap.clermont-universite.fr

Le Service de Santé Universitaire (SSU) accueille tout e-s les étudiant-e-s et offre :

- un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...) ;
- une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire) ;
- un accès aux droits et une aide psychosociale (assistants sociaux) ;
- de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
- de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé) ;

un aménagement des études et des examens pour les étudiant-e-s en situation de handicap en relation avec le SUH.

25 rue Etienne Dolet
04 73 34 97 20
ssu@uca.fr
sante.clermont-universite.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scolarités, les enseignant-e-s et les relais de proximité handicap afin que les étudiant-e-s bénéficient d'une prise en charge optimale.



ANNEE 2023-2024
INSCRIPTION PEDAGOGIQUE AUX
EXAMENS

PHOTO

| | |
|---|--------------------------------------|
| DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES | 3EME ANNEE NIVEAU 3 |
| LICENCE LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES | |
| PARCOURS ALLEMAND | |
| NOM | N° D'ETUDIANT (n° de dossier) |
| PRENOM | PORTABLE |
| DATE DE NAISSANCE | E-MAIL |

Dans le cas d'obtention d'une validation d'études, joindre obligatoirement la décision à cette fiche.
Dans le cas d'acquisition antérieure d'Unités d'Enseignements, joindre obligatoirement les relevés de notes correspondants.
ATTENTION : Date limite de retour au secrétariat du département avant le 10/10/2023

| 35 | | | 36 | | |
|-------------------------|--|--|---|----------|---|
| BLOC A LANGUE | UE 5.1 | TRADUCTION ALLEMAND S5 | BLOC A LANGUE | UE 6.1 | TRADUCTION ALLEMAND S6 |
| | COEF 1,5 | VERSION 5 | | COEF 1,5 | VERSION 6 |
| | COEF 1,5 | THEME 5 | | COEF 1,5 | THEME 6 |
| | UE 5.2 | ETUDE DE LA LANGUE ALLEMAND S5 | | UE 6.2 | ETUDE DE LA LANGUE ALLEMAND S6 |
| COEF 1,5 | GRAMMAIRE 5 | COEF 1,5 | GRAMMAIRE 6 | | |
| COEF 1,5 | COMMUNICATION ORALE ALLEMANDE 5 | COEF 1,5 | COMMUNICATION ORALE ALLEMANDE 6 | | |
| BLOC B CULTURES | UE 5.3 | CULTURES ET SOCIETES ALLEMAND S5 | BLOC B CULTURES | UE 6.3 | CULTURES ET SOCIETES ALLEMAND S6 |
| | COEF 3 | ETUDE D'UNE PERIODE DE L'HISTOIRE DES PAYS GERMANOPHONES 1 | | COEF 3 | ETUDE D'UNE PERIODE DE L'HISTOIRE DES PAYS GERMANOPHONES 2 |
| | UE 5.4 | LITTERATURES ALLEMAND S5 | | UE 6.4 | LITTERATURES ALLEMAND S6 |
| COEF 3 | ETUDE D'UN AUTEUR 1 | COEF 3 | ETUDE D'UN AUTEUR 2 | | |
| BLOC C CONSOLIDATION | UE 5.5 | PANORAMA DE LA LITTÉRATURE ALLEMAND S5 | BLOC C CONSOLIDATION | UE 6.5 | PANORAMA DE LA LITTÉRATURE ALLEMAND S6 |
| | COEF 3 | LITTÉRATURE ALLEMANDE PANORAMA 2 | | COEF 3 | LITTÉRATURE ALLEMANDE PANORAMA 3 |
| | UE 5.6 | LANGUE DE SPECIALITE S5 | | UE 6.6 | LANGUE DE SPECIALITE S6 |
| | COEF 1,5 | LANGUE DE SPECIALITE 1 | | COEF 1,5 | LANGUE DE SPECIALITE 2 |
| COEF 1,5 | EXPLICATION DE TEXTES 1 | COEF 1,5 | EXPLICATION DE TEXTES 2 | | |
| BLOC D OUVERTURE | | MINEURE DISCIPLINAIRE ALLEMAND <input type="checkbox"/> | BLOC D OUVERTURE | | MINEURE DISCIPLINAIRE ALLEMAND <input type="checkbox"/> |
| | UE 5.7 | RENFORCEMENT TRADUCTION-THEME | | UE 6.7 | CIVILISATION CONTEMPORAINE TRANSVERSALE |
| | COEF 3 | RENFORCEMENT THEME | | COEF 3 | CIVILISATION CONTEMPORAINE TRANSVERSALE |
| | UE 5.8 | RENFORCEMENT TRADUCTION-VERSION | | UE 6.8 | UE PREPROFESSIONNALISANTE (IEC AU CHOIX) |
| | COEF 3 | RENFORCEMENT VERSION | | COEF 3 | INITIATION A LA RECHERCHE TRANSVERSALE <input type="checkbox"/> |
| | UE 5.9 | LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE | | | OU |
| | COEF 3 | LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE | | COEF 3 | STAGE <input type="checkbox"/> |
| | | PLURI LETTRES ADMINISTRATION <input type="checkbox"/> | | | PLURI LETTRES ADMINISTRATION <input type="checkbox"/> |
| | UE 5.7 | LIBERTES PUBLIQUES | | UE 6.7 | DROIT ADMINISTRATIF |
| | COEF 3 | LIBERTES PUBLIQUES | | COEF 3 | DROIT ADMINISTRATIF |
| | UE 5.8 | DROIT DE LA DECENTRALISATION | | UE 6.8 | HISTOIRE DE L'ADMINISTRATION |
| | COEF 3 | DROIT DE LA DECENTRALISATION | | COEF 3 | HISTOIRE DE L'ADMINISTRATION |
| | UE 5.9 | DROIT DE L'UNION EUROPEENNE | | | PLURI LETTRES SCIENCES <input type="checkbox"/> |
| | COEF 3 | DROIT DE L'UNION EUROPEENNE | | UE 6.7 | LANGUE FRANCAISE ET LITTÉRATURE |
| | | PLURI LETTRES SCIENCES <input type="checkbox"/> | | COEF 3 | LANGUE FRANCAISE ET LITTÉRATURE |
| UE 5.7 | LANGUE FRANCAISE | UE 6.8 | SCIENCE DE LA VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT | | |
| COEF 3 | LANGUE FRANCAISE | COEF 3 | GEOLOGIE - BIOLOGIE | | |
| UE 5.8 | LITTÉRATURE DE JEUNESSE ET ARTS VISUELS | | MINEURE FRANCAIS LANGUE ETRANGERE <input type="checkbox"/> | | |
| COEF 1,5 | LITTÉRATURE DE JEUNESSE | UE 6.7 | PROBLEMES PEDAGOGIQUES ET CULTURELS DU FLE | | |
| COEF 1,5 | ART VISUEL | COEF 3 | PROBLEMES PEDAGOGIQUES ET CULTURELS DU FLE | | |
| UE 5.9 | MATHEMATIQUES | UE 6.8 | INITIATION A UNE LANGUE NOUVELLE ET REFLEXION SUR L'APPRENTISSAGE | | |
| COEF 3 | MATHEMATIQUES | COEF 3 | INITIATION A UNE LANGUE NOUVELLE ET REFLEXION SUR L'APPRENTISSAGE | | |
| | MINEURE FRANCAIS LANGUE ETRANGERE <input type="checkbox"/> | UE 6.9 | UE LIBRE (NOTER VOTRE CHOIX DANS LE CADRE) | | |
| UE 5.7 | INTRODUCTION A LA DIDACTIQUE DES LANGUES : ASPECTS LINGUISTIQUES ET COMMUNICATIFS | COEF 3 | | | |
| COEF 3 | INTRODUCTION A LA DIDACTIQUE DES LANGUES : ASPECTS LINGUISTIQUES ET COMMUNICATIFS | UE 6.10 | LANGUE VIVANTE (MEME LANGUE ET NIVEAU SUIVI QU'AU S5) | | |
| UE 5.8 | FLE MORPHOSYNTAXE DU FRANCAIS | COEF 3 | | | |
| COEF 3 | FLE MORPHOSYNTAXE DU FRANCAIS | | ATTENTION : TOUT EXAMEN PASSE NE FIGURANT PAS SUR CETTE FICHE NE POURRA PAS ETRE PRIS EN COMPTE DANS VOS RESULTATS ANNUELS | | |
| UE 5.9 | FLE MORPHOSYNTAXE DU FRANCAIS | | A CLERMONT-FERRAND: | | |
| COEF 3 | FLE MORPHOSYNTAXE DU FRANCAIS | | SIGNATURE DE L'ETUDIANT: | | |
| UE 5.10 | LANGUE VIVANTE (NOTER LA LANGUE SUIVIE DANS LE CADRE 1) | | | | |

DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES

**LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS
ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES**

PARCOURS ALLEMAND

TROISIÈME ANNÉE

SEMESTRE 5

BLOC A LANGUE

UE 5.1 TRADUCTION ALLEMANDE S5

THEME ALLEMAND 5

ENSEIGNANT : MME HYS

Le cours proposera des exercices portant sur des textes littéraires et journalistiques. Les traductions seront l'occasion d'améliorer la maîtrise des structures linguistiques allemandes, d'affiner la perception de styles différents, d'approfondir la connaissance du lexique et de développer la sensibilité interculturelle.

Bibliographie : Ouvrages à connaître, à consulter régulièrement

Dictionnaires :

- Dictionnaire bilingue Hachette / Langenscheidt, éd. Hachette
- Dictionnaire unilingue Duden
- Dictionnaire unilingue Petit Robert ou Larousse

Ouvrages à consulter :

- Aldenhoff, Jules 1994. Grammaire progressive avec exercices, Bruxelles : De Boeck Université. (B. allemand)

Laveau, Paul : Kerndeutsch : les mots allemands « intraduisibles » classés et commentés. Paris : Ellipses, 2004.

- Niemann, Raymond-Fred : Les mots allemands : deutsch-französischer Wortschatz nach Sachgruppen. Nouv. éd., Paris: Hachette, 2007

Malblanc, Alfred 1989. Stylistique comparée du français et de l'allemand : essai de représentation linguistique comparée et étude de traduction, Paris: Didier. (BU)

Pérennec, Marcel 1993. Eléments de traduction comparée français-allemand, publié sous la direction de François Schanen, Langues 128, Paris : Nathan Université. (B. allemand)

Une bibliographie des ressources en ligne sera présentée à la rentrée.

VERSION ALLEMANDE 6

ENSEIGNANT : ANNE SOPHIE GOMEZ

Descriptif :

Le cours fait suite aux cours de version de N1 et N2. Seront abordés une grande variété de textes aussi bien littéraires (essentiellement des auteurs du XX-XXIe siècle), que journalistiques.

Bibliographie succincte :

Demet, Lotholary, Guide de la version allemande, Paris, Armand Colin, U2.

UE 5.2 ETUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE S5

GRAMMAIRE 5

ENSEIGNANT : à définir

En s'appuyant sur les notions acquises en 1ère et 2ème années de licence, le cours abordera et approfondira les thèmes suivants : prépositions et adverbes, valence et rection verbales et adjectivales, préverbes.

Lecture conseillée :

Schanen, François / Confais, Jean-Paul, Grammaire de l'allemand. Formes et Fonctions, Paris, Armand-Colin, 2013.

COMMUNICATION ORALE 5

ENSEIGNANT : à définir

Descriptif :

Développer et perfectionner la compétence de l'expression et de la compréhension orale à travers des débats, des jeux de rôles et des présentations individuelles ou en groupe. Nous travaillons le perfectionnement de la langue orale à l'aide des sujets d'actualité.

Message aux étudiant.e.s en RES : Merci de contacter l'enseignante au début du semestre pour définir ensemble les modalités du cours.

BLOC B CULTURES

UE 5.3 CULTURES ET SOCIÉTÉS ALLEMANDES S5

ETUDE D'UNE PÉRIODE DE L'HISTOIRE DES PAYS GERMANOPHONES 1

ENSEIGNANT : PATRICK DEL DUCA

Descriptif :

Naissance de la nation allemande

Ce cours montrera comment un sentiment national s'est peu à peu développé au sein des pays de langue allemande et a conduit à la naissance de l'Empire allemand en 1871. Une attention particulière sera accordée aux relations avec la France et aux conflits qui, de la Révolution française à la guerre de 1870 en passant par les guerres napoléoniennes, ont contribué à la prise de conscience d'une appartenance nationale et à l'unification allemande.

UE 5.4 LITTÉRATURES ALLEMANDES S5

ETUDE D'UN AUTEUR 1

ENSEIGNANT : MME GOMEZ

Descriptif :

Descriptif : Lecture et analyse de deux romans contemporains placés sous le signe de la dystopie urbaine et du transhumanisme.

Objectifs:

Découvrir deux romans et les thèmes de prédilection d'autrices germanophones contemporaines

Ödön von Horváth :

- Geschichten aus dem Wiener Wald
- Die Bergbahn

Ces deux pièces sont disponibles gratuitement en ligne via le projet Gutenberg, vous pouvez donc commencer à les lire dans ce format (voir liens en bibliographie). Il faudra acquérir la pièce *Geschichten aus dem Wiener Wald* dans la collection Reclam afin d'en disposer le jour de l'examen et parce qu'elle contient de nombreuses annotations utiles.

Après une présentation de l'auteur suivie d'une contextualisation historique et générique du Volksstück, nous verrons comment l'auteur aborde des thèmes qui résonnent avec l'actualité, qu'il s'agisse de la place réservée aux femmes dans la société viennoise de l'époque ou des dangers de l'exploitation touristique de la nature. Sur ce dernier point, nous mettrons en regard la pièce *Die Bergbahn* avec celle, plus récente, de l'autrice autrichienne Elfriede Jelinek, *In den Alpen* (2002).

Bibliographie / sitographie :

<https://www.projekt-gutenberg.org/horvath/wienwal3/wienwal3.html>
<https://www.projekt-gutenberg.org/horvath/bergbahn/bergbahn.html>

https://www.reclam.de/detail/978-3-15-018613-8/Horv__th__Oedoen_von/Geschichten_aus_dem_Wiener_Wald

Traduction française (qu'il n'est pas obligatoire d'acquérir) : *Légendes de la forêt viennoise : pièce populaire en trois parties* / Ödön von Horváth. Version française Hélène Mauler et René Zahnd, Paris, L'Arche, 2007.

Le volume Reclam sera pré-commandé par la librairie internationale Emma's Bookshop à Clermont, vous pouvez donc, si vous le souhaitez, vous adresser là-bas au mois de septembre pour l'obtenir ailleurs que sur Internet.

<https://www.rowohlt-theaterverlag.de/theaterstueck/in-den-alpen-2518> (= pièce d'Elfriede Jelinek, qu'il n'est pas nécessaire d'acquérir)

BLOC C CONSOLIDATION

UE 5.5 PANORAMA DE LA LITTÉRATURE ALLEMANDE S5

LITTÉRATURE ALLEMANDE PANORAMA 2

ENSEIGNANT : FANNY PLATELLE

Objectifs :

Acquisition de connaissances sur la littérature germanophone du XIXe siècle.

Descriptif :

Le cours présentera l'histoire de la littérature des pays de langue allemande au XIXe et au début du XXe siècle. L'étude de chaque période (Romantik, Biedermeier / Vormärz, Bürgerlicher Realismus, Naturalismus, Literatur der Jahrhundertwende, Expressionismus) et du contexte historique (politique, socio-économique, culturel) sera accompagnée de l'analyse d'un ou de plusieurs textes représentatifs.

Bibliographie succincte :

- Deutsche Literaturgeschichte: Von den Anfängen bis zur Gegenwart. Hrsg. v. Wolfgang Beutin. Stuttgart: J.B. Metzler 2019.
- Reallexikon der deutschen Literaturwissenschaft. Hrsg. v. Georg Braungart, Harald Fricke, Klaus Grubmüller, Jan Dirk Müller, Friedrich Vollhardt, Klaus Weimar. Berlin, New York: De Gruyter 2010.

Pour les étudiant.e.s en RSE :

Les supports de cours (plans, textes étudiés) sont mis en ligne dans l'espace de cours sur Moodle.

UE 5.6 LANGUE DE SPECIALITE S5

LANGUE DE SPECIALITE

ENSEIGNANT : à définir

Résumé/description :

Le cours est fondé sur la traduction de textes ayant trait à des spécialités précises du domaine des sciences, de l'économie, de la culture et de la société. La traduction sera suivie d'exercices de compréhension et d'entraînement oral. Des jeux de rôles et des prises de paroles en relation avec le texte traduit permettront aux étudiants de développer progressivement leur capacité d'expression dans des domaines variés.

RS : les étudiants RS sont priés de s'adresser à l'enseignante dès le début du semestre afin de clarifier ensemble l'évaluation.

EXPLICATION DE TEXTES

ENSEIGNANT : PATRICK DEL DUCA

Descriptif :

Explications de textes d'auteurs allemands, autrichiens et suisses des XIXe et XXe siècles relevant des trois genres littéraires (prose, théâtre, poésie).

Objectifs : L'objectif est l'acquisition de la méthode de l'explication de textes et la maîtrise du vocabulaire spécifique

BLOC D'OUVERTURE

MINEURE DISCIPLINAIRE ALLEMAND

UE 5.7 RENFORCEMENT TRADUCTION-THEME

RENFORCEMENT-THEME

ENSEIGNANT : MME HYS

Ce cours s'adaptera aux projets professionnels des étudiants et proposera en fonction de ces projets (CAPES, journalisme, professeur des écoles, institutions culturelles, entreprises etc.) des genres textuels adaptés ainsi que du thème grammatical pour perfectionner la maîtrise des structures, et si souhaité, de la traduction spontanée et des exercices d'interprétariat.

Nous travaillerons aussi avec des logiciels de traduction (google, deepl) dans l'objectif d'en tirer le meilleur profit tout n évitant les écueils.

Bibliographie : Ouvrages à connaître, à consulter régulièrement

- Confais, Jean-Paul 1995. Temps, mode, aspect. Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand, PUM.
- Dudenredaktion (Hrsg.) 20169. Duden. Grammatik der deutschen

Gegenwartssprache. 9. überarbeitete und aktualisierte Auflage,
Mannheim/Leipzig/Wien/Zürich : Dudenverlag [Der Duden in 12 Bänden – Bd. 4].
- Duden 2019/14. Deutsches Universalwörterbuch, Mannheim : Dudenverlag
- Grévisse, Maurice 1986. Le bon usage, Paris : Duculot.
- Blumenthal, Peter 1997. Sprachvergleich Deutsch–Französisch., 2. neubearbeitete und ergänzte Auflage. Tübingen : Niemeyer.
- Malblanc, Alfred 1968. Stylistique comparée du français et de l'allemand, Paris : Didier.
- Pérennec, Marcel 1993. Eléments de traduction comparée français-allemand, Paris : Nathan.

Une bibliographie des ressources en ligne sera présentée à la rentrée.

UE 5.8 RENFORCEMENT TRADUCTION VERSION

RENFORCEMENT VERSION

ENSEIGNANT : MME GOMEZ

Descriptif :

Le cours fait suite aux cours de version de N1 et N2.

UE 5.9 LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE

LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE

ENSEIGNANT RESPONSABLE : PATRICK DEL DUCA

Descriptif :

Ce cours présentera l'évolution de la langue allemande des origines à Luther et situera l'allemand dans l'espace linguistique germanique. Des comparaisons seront effectuées avec d'autres langues germaniques comme l'anglais, le néerlandais et les langues scandinaves. Cette étude sera illustrée par la lecture de courts extraits rédigés en vieil-haut-allemand, moyen-haut-allemand et en allemand des XVe et XVIe siècles.

Bibliographie : Werner König: Dtv-Atlas : Deutsche Sprache. München, DTV 2004.

MINEURE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) licence Sciences du langage, option FLE

<https://lettres.uca.fr/formation/licence/licence-sciences-du-langage>

UE 5.7 INTRODUCTION A LA DIDACTIQUE DES LANGUES : ASPECT LINGUISTIQUES ET COMMUNICATIFS

INTRODUCTION A LA DIDACTIQUE DES LANGUES : ASPECT LINGUISTIQUES ET COMMUNICATIFS

UE 5.8 FLE MORPHOSYNTAXE DU FRANCAIS

FLE MORPHOSYNTAXE DU FRANÇAIS

UE 5.9 FLE MORPHOSYNTAXE DU FRANCAIS

FLE MORPHOSYNTAXE DU FRANÇAIS

MINEURE PLURI LETTRES ADMINISTRATION

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) dans le cadre des UE transversales pluridisciplinaires. Pour plus de renseignements : <https://lettres.uca.fr/formation/licence/> (Enseignements transversaux: lettres administration - lettres sciences)

UE 5.7 LIBERTES PUBLIQUES

LIBERTES PUBLIQUES

UE 5.8 DROIT DE LA DECENTRALISATION

DROIT DE LA DECENTRALISATION

UE 5.9 DROIT DE L'UNION EUROPEENNE

DROIT DE L'UNION EUROPEENNE

MINEURE PLURI LETTRES SCIENCES

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) dans le cadre des UE transversales pluridisciplinaires. Pour plus de renseignements : <https://lettres.uca.fr/formation/licence/> (Enseignements transversaux: lettres administration - lettres sciences)

UE 5.7 LANGUE FRANCAISE

LANGUE FRANCAISE

UE 5.8 LITTERATURE DE JEUNESSE ET ART VISUELS

LITTERATURE DE JEUNESSE

ART VISUEL

UE 5.9 MATHEMATIQUES

MATHEMATIQUES

LANGUE VIVANTE

UE 5.10 LANGUE VIVANTE

LANGUE VIVANTE

CREDITS :3

COEFFICIENT D'EC :3

CONTACT :

<https://www.uca.fr/formation/centre-des-langues-et-du-multimedia/service-commun-des-langues-vivantes/contacts>

SEMESTRE 6

BLOC A LANGUE

UE 6.1 TRADUCTION ALLEMANDE S6

THEME ALLEMAND 6

ENSEIGNANT : à définir

Le cours proposera des exercices portant sur des textes littéraires et journalistiques. Les traductions seront l'occasion d'améliorer la maîtrise des structures linguistiques allemandes, d'affiner la perception de styles différents, d'approfondir la connaissance du lexique et de développer la sensibilité interculturelle.

Bibliographie : Ouvrages à connaître, à consulter régulièrement

Dictionnaires :

- Dictionnaire bilingue Hachette / Langenscheidt, éd. Hachette
- Dictionnaire unilingue Duden
- Dictionnaire unilingue Petit Robert ou Larousse

Ouvrages à consulter :

- Aldenhoff, Jules 1994. Grammaire progressive avec exercices, Bruxelles: De Boeck Université. (B. allemand)

Laveau, Paul : Kerndeutsch : les mots allemands « intraduisibles » classés et commentés. Paris : Ellipses, 2004.

- Niemann, Raymond-Fred : Les mots allemands : deutsch-französischer Wortschatz nach Sachgruppen. Nouv. éd., Paris: Hachette, 2007

Malblanc, Alfred 1989. Stylistique comparée du français et de l'allemand : essai de représentation linguistique comparée et étude de traduction, Paris: Didier. (BU)

Pérennec, Marcel 1993. Eléments de traduction comparée français-allemand, publié sous la direction de François Schanen, Langues 128, Paris : Nathan Université. (B. allemand)

Une bibliographie des ressources en ligne sera présentée à la rentrée

VERSION ALLEMANDE 6

ENSEIGNANT : ANNE SOPHIE GOMEZ

Descriptif :

Le cours fait suite aux cours de version de N1 et N2. Seront abordés une grande variété de textes aussi bien littéraires (essentiellement des auteurs du XX-XXIe siècle), que journalistiques.

Bibliographie succincte :

Demet, Lotholary, Guide de la version allemande, Paris, Armand Colin, U2.

UE 6.2 ETUDE DE LA LANGUE ALLEMANDE S6

GRAMMAIRE 6

ENSEIGNANT : M DEL DUCA

Le cours abordera et approfondira les thèmes suivants : la négation, les groupes participiaux et infinitifs, la subordination en allemand contemporain.

Lecture conseillée :

Schanen, François / Confais, Jean-Paul, Grammaire de l'allemand. Formes et Fonctions, Paris, Armand-Colin, 2013.

COMMUNICATION ORALE 6

ENSEIGNANT : IMKE SCHULTZ

Descriptif :

Voir semestre 5 pour la présentation du cours. Le cours du semestre 6 est la continuité de celui du premier semestre.

Message aux étudiant.e.s en RES : Merci de contacter l'enseignante au début du semestre pour définir ensemble les modalités du cours.

BLOC B CULTURES

UE 6.3 CULTURES ET SOCIÉTÉS ALLEMANDES S6

ETUDE D'UNE PÉRIODE DE L'HISTOIRE DES PAYS GERMANOPHONES 2

ENSEIGNANT : M DEL DUCA

Ce cours constitue la suite de celui du 5^{ème} semestre et portera sur la période allant de 1871 à 1945 (l'Empire allemand – La République de Weimar – Le III^e Reich).

Bibliographie : Joseph Rovin, Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours, Paris, Seuil, 1994.

UE 6.4 LITTÉRATURES ALLEMANDES S6

ETUDE D'UN AUTEUR 2

ENSEIGNANT : PATRICK DEL DUCA

Descriptif :

Werke: Heinrich von Kleist: Das Bettelweib von Locarno, Text abrufbar unter:

<http://gutenberg.spiegel.de/buch/das-bettelweib-von-locarno-579/1>

E.T.A. Hoffmann : Das Majorat, Text abrufbar unter:

<http://gutenberg.spiegel.de/buch/das-majorat-3110/1>

Das Seminar gibt einen Überblick über die Novellistik vom Mittelalter bis zum Beginn des 19. Jahrhunderts. Behandelt werden Kurzerzählungen aus verschiedenen Epochen, den Schwerpunkt bilden dabei phantastische Novellen der Romantik.

BLOC C CONSOLIDATION

UE 6.5 PANORAMA DE LA LITTÉRATURE ALLEMANDE S6

LITTÉRATURE ALLEMANDE PANORAMA 3

ENSEIGNANT : MME GOMEZ

Descriptif :

Panorama des littératures de langue allemande 1945-2019

Objectifs :

Acquérir les repères d'histoire littéraires nécessaires dans la perspective d'une préparation aux concours de l'enseignement, approfondir sa connaissance de la culture des pays de langue allemande.

Bibliographie succincte :

Manuels d'histoire littéraire, pas d'acquisition particulière à faire. Les documents fournis en cours suffiront.

UE 6.6 LANGUE DE SPECIALITE S6

LANGUE DE SPECIALITE

ENSEIGNANT : MME CEELLEN

Descriptif :

Le cours est fondé sur la traduction de textes ayant trait à des spécialités précises du domaine des sciences, de l'économie, de la culture et de la société. La traduction sera suivie d'exercices de compréhension et d'entraînement oral. Des jeux de rôles et des prises de paroles en relation avec le texte traduit permettront aux étudiants de développer progressivement leur capacité d'expression dans des domaines variés.

EXPLICATION DE TEXTES

ENSEIGNANT : FANNY PLATELLE

Objectifs :

L'objectif est l'acquisition de la méthode de l'explication de textes et la maîtrise du vocabulaire spécifique.

Descriptif :

Explications de textes d'auteurs allemands, autrichiens et suisses du XVIIIe au XXIe siècles, relevant des trois genres littéraires (prose, théâtre, poésie).

Bibliographie succincte :

- Belletto Hélène, Kauffmann Elisabeth, Millot Cécile. Littératures allemandes. Anthologie et méthode d'approche des textes. Paris, A. Colin, 1992.
- Faure Alain, Marret-Geitner Christa, Sauter, Roger. Guide pratique de l'explication de texte en allemand du DEUG au CAPES. Paris, Masson, 1991.
- Picot, Roland. Le vocabulaire de l'explication de texte et de la dissertation allemandes. Paris, Masson, 2e éd., 1989.
- Picot, Roland. Lexique du vocabulaire des études littéraires allemandes. Paris, Masson, 1987.
- Schneider, Jan. Guide de l'explication de textes pour germanistes. Paris, Ellipses / édition marketing, 1998.
- Wilmet Monique, Haas Anna-Maria. Extraits de littérature allemande – Initiation à la lecture et au commentaire. Paris, Masson, 1992.

Pour les étudiant.e.s en RSE :

Les supports de cours (plans, textes étudiés) sont mis en ligne dans l'espace de cours sur Moodle.

BLOC D'OUVERTURE

MINEURE DISCIPLINAIRE ALLEMAND

UE 6.7 CIVILISATION CONTEMPORAINE TRANSVERSALE

CIVILISATION CONTEMPORAINE TRANSVERSALE

ENSEIGNANTS : IRENE CACOPARDI et AILTON PEREIRA REZENDE SOBRINHO

L'immigration est une thématique qui demeure d'actualité. Dans le cadre de ce cours, nous discuterons de la place et de la représentation de l'immigration dans les sociétés brésilienne et italienne. Nous nous pencherons aussi sur les effets de ces mouvements de population au niveau de la construction de l'identité sociale et culturelle des deux pays. D'autres thématiques liées à l'immigration seront également abordées. Nous nous intéresserons aux conflits, aux stéréotypes, à la place et au rôle des femmes ainsi qu'aux transferts culturels. S'agissant d'un cours TD, les étudiants seront soumis au régime du contrôle continu sous forme d'exposés oraux et des présentations sur les thèmes abordés en classe.

Bibliographie partie italienne :

Blanc-Chaléard M.-C., Histoire de l'immigration, Paris, La Découverte, 2001.
Delpirou A., Murlane S., Atlas de l'Italie contemporaine, Paris, Autrement, 2019
Milza P., Voyage en Ritalie, Paris, Plon, 1993.
Murlane S., Païni D. (dir.), Ciao Italia ! Un siècle d'immigration et de culture italiennes en France, Paris, Éditions de La Martinière, 2017.
Teulières L. (dir.), Italiens. 150 ans d'émigration en France et ailleurs, Toulouse, Editalia éditions, 2017 (2011).

Bibliographie partie brésilienne :

Flechet, A. et al. (2019). Histoire culturelle du Brésil. Paris: Éditions de l'IHEAL
Lorrain, N. et al. (2014). Bien communiquer avec vos interlocuteurs brésiliens. Paris: Afnor Éditions

Pour les deux aspects une bibliographie complémentaire sera donnée en cours

UE 6.8 UE PREPROFESSIONNALISANTE

INITIATION A LA RECHERCHE TRANSVERSALE

ENSEIGNANT : DONATELLA BISCONTI

Résumé/description :

Le cours se compose de trois modules : littérature, sociolinguistique, civilisation et se propose d'apprendre aux étudiants les bases essentielles de la recherche scientifique : définition d'une problématique, repérage de sources, documents, témoignages et leur classement ; constitution d'un corpus (écrit ou oral) ; structuration d'un plan de travail. Ces bases seront abordées de manière concrète par le biais de cas de figure relatifs aux disciplines susmentionnées.

RS :

Les étudiants devront prendre contact avec les trois enseignants en charge du module afin de discuter de la configuration di dossier à rendre, qui sera ensuite discuté à l'oral.

Objectif du cours :

Comprendre les fondements de la recherche scientifique et ses finalités ; savoir lire un article scientifique ; savoir mener un travail autonome à partir d'une problématique déterminée.

Initiation à la recherche en Civilisation 8h (Oliver Schultz)

Initiation à la recherche en Civilisation 8h (Oliver Schultz)

Le module sur la civilisation se propose d'aborder les points suivants :

- Qu'est-ce que la civilisation (la civilisation et les disciplines qui en font partie, ses perspectives et ses limites) ?
- Comment trouver un sujet en civilisation ? Comment dégager une problématique ?
- Comment trouver de la documentation pour travailler sur un sujet en civilisation ?

Introduction à la lecture critique de sources et de textes scientifiques et à la rédaction d'un travail de recherche.

Introduction / Généralités :

Debouzy, Marianne : « Les études de civilisation en débat. » In : Revue Française d'Etudes Américaines, No. 83, janvier 2000. Civilisation américaine : problématiques et questionnaires, pp. 3-12 (accessible en ligne : https://www.persee.fr/doc/rfea_0397-7870_2000_num_83_1_1790 ; 07/02/2022).

Une bibliographie détaillée de cette partie du cours sera présentée au cours des quatre séances.

Initiation à la recherche en sociolinguistique 8h (Nadejda Kriajeva)

Le linguiste qui observe et décrit la langue, cherche à comprendre les mécanismes de son fonctionnement ; pour lui « comment les langues marchent » est la question principale de toute étude linguistique.

Tout en reconnaissant l'importance de la question « comment », le sociolinguiste s'intéresse davantage à la diversité des usages de la même (des mêmes) langue(s) existant dans un groupe/ une communauté. Pour lui il est crucial de savoir plutôt « pourquoi » cette diversité existe et à quoi elle sert.

La sociolinguistique s'est développée comme science depuis les années soixante-dix du XXe s. aux Etats Unis et dans plusieurs pays d'Europe et se positionne comme approche alternative à la linguistique « pure ». Au centre de ses préoccupations se trouvent les phénomènes linguistiques comme le plurilinguisme et les variations linguistiques, les normes et la standardisation, les contacts de langues, les usages socio géographiques, les discriminations, l'enseignement des langues, les usages linguistiques innovants...

La sociolinguistique constitue actuellement un domaine de recherche et de formation en pleine expansion dans les sciences sociales, dont l'importance pour le monde du travail s'agrandit constamment. Elle a élaboré ses propres méthodes de recherches, approfondissant l'analyse des représentations et pratiques linguistiques et de leur impact sur les pratiques sociales.

Ce cours d'initiation à la recherche en sociolinguistique a pour objectif d'en présenter les éléments de base : repérage et définition de phénomènes à étudier, méthodes d'enquête sur le terrain (observation participante, interview guidé), types de questionnaires, différentes possibilités d'analyse et d'usage des données.

Bibliographie

BLANCHET, Philippe. 2012. La linguistique de terrain — Méthode et théorie. Une approche ethno sociolinguistique de la complexité. Rennes, Presses universitaires de Rennes. 193 p.

BOYER, Henri. 2017. Introduction à la sociolinguistique Paris, Dunod. 136 p.

CALVET, Louis.-Jean. (2005). « Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville ? », Revue de l'Université de Moncton, 36(1), 9–30. <https://doi.org/10.7202/011987ar>

GASQUET-CYRUS, Médéric/PETITJEAN, Cécile (Dir.), (2009) Le Poids des langues : Dynamiques, représentations, contacts, conflits. L'Harmattan, 324 p

KRIAJEVA, Nadejda (2020) "Discrimination linguistique", Abécédaire de la rupture, Clermont-Fd, MSH, p.121-123

LEGLISE, Isabelle / DE ROBILLARD, Didier (2003). « Applications, implications, interventions, expertises, politiques linguistiques : les (socio)linguistes entre "savants" et "mercenaires" ? » In Contacts de langues. Modèles, Typologies, Interventions, Paris, L'Harmattan, p. 237-252

MAINGUENEAU, Dominique. 2009. *Aborder la linguistique*, Paris : Points, coll. "Points essais", 177 p.

Initiation à la recherche en littérature 8h (Donatella Bisconti)

Le module se propose de fournir :

une approche du phénomène littéraire, dans la conviction que la théorie n'est pas un savoir abstrait, mais un point de vue, une façon de regarder, un outil permettant de voir dans les textes quelque chose qui autrement nous ne pourrions pas voir ;

les outils de base pour l'analyse et l'interprétation du texte littéraire, qui n'est pas un prétexte pour parler d'autre chose (l'auteur, les thématiques, l'idéologie, le contexte).

Le texte est un laboratoire, un lieu de travail où l'on met en œuvre une forme du langage très particulière appelée littérature ;

les méthodes d'approche critique nécessaires à décrypter le langage de la critique littéraire.

Bibliographie

La bibliographie scientifique sera déposée sur l'ENT et discutée en cours.

Objectifs du cours : comprendre les fondements de la recherche scientifique et ses finalités ; savoir lire un article scientifique ; savoir mener un travail autonome à partir d'une problématique déterminée.

STAGE

Le stage proposé en UE 6.8 est un stage d'une durée de 4 semaines minimum. Il pourra être effectué en entreprise (agence de traduction par exemple) ou en institution culturelle (musée, bibliothèque, archives, fondation etc.). Si vous êtes intéressé.e.s, rapprochez-vous de votre responsable d'année afin de voir avec elle/lui quand placer vos semaines de stage, qui ne doivent pas se chevaucher avec vos enseignements universitaires du S6.

Chaque étudiant.e souhaitant faire un stage sollicite un.e enseignant.e dans son département pour être son tuteur et lui présenter son projet de stage pour approbation. L'étudiant.e devra chercher lui-même son stage mais pourra être accompagné.e dans cette démarche par le Pôle relations extérieures et internationales de l'UFR LCC. Le stage pourra s'effectuer en France ou à l'étranger, même si dans ce dernier cas il faudra bien se renseigner sur votre éligibilité à des bourses.

Les étudiant.e.s doivent remplir le formulaire préalable:

- **10 jours ouvrés** avant le début du stage pour un stage en France, (les week-ends, les jours fériés et les congés universitaires ne sont pas compris dans les jours ouvrés)
- **15 jours ouvrés** avant le début du stage pour un stage à l'étranger, (les week-ends, les jours fériés et les congés universitaires ne sont pas compris dans les jours ouvrés)

Le tuteur de stage sera en charge de la notation, sur la base de l'avis de la structure d'accueil et du rapport de stage rédigé par l'étudiant.e. Le rapport de stage devra être indexé via l'application Suivi pédagogique des stages sur l'ENT, onglet restitution, déposer un rapport de stage, à une date qui vous sera communiquée par votre responsable d'année. Ce rapport comportera une dizaine de pages + d'éventuelles annexes. Il présentera la structure dans laquelle le stage a été effectué (historique, organigramme, domaines de compétence), les tâches confiées à l'étudiant.e et dressera un bilan de cette expérience professionnelle à la lumière d'une documentation consultée et citée.

MINEURE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) licence Sciences du langage, option FLE

<https://lettres.uca.fr/formation/licence/licence-sciences-du-langage>

UE 6.7 PROBLEMES PEDAGOGIQUES ET CULTURELS DU FLE

PROBLEMES PEDAGOGIQUES ET CULTURELS DU FLE

UE 6.8 INITIATION A UNE LANGUE NOUVELLE ET REFLEXION SUR L'APRENTISSAGE

INITIATION A UNE LANGUE NOUVELLE ET REFLEXION SUR L'APRENTISSAGE

MINEURE PLURI LETTRES ADMINISTRATION

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) dans le cadre des UE transversales pluridisciplinaires. Pour plus de renseignements : <https://lettres.uca.fr/formation/licence/> (Enseignements transversaux: lettres administration - lettres sciences)

UE 6.7 DROIT ADMINISTRATIF

DROIT ADMINISTRATIF

UE 6.8 HISTOIRE DE L'ADMINISTRATION

HISTOIRE DE L'ADMINISTRATION

MINEURE PLURI LETTRES SCIENCES

Enseignement dispensé par l'UFR LCSH (Gergovia) dans le cadre des UE transversales pluridisciplinaires. Pour plus de renseignements : <https://lettres.uca.fr/formation/licence/> (Enseignements transversaux: lettres administration - lettres sciences)

UE 6.7 LANGUE FRANCAISE ET LITTERATURE

LANGUE FRANCAISE ET LITTERATURE

UE 6.8 SCIENCE DE LA VIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

BIOLOGIE-GEOLOGIE

UE LIBRE

UE 6.9 UE LIBRE

UE LIBRE

La liste disponible sur uca.fr

LANGUE VIVANTE

UE 6.10 LANGUE VIVANTE

LANGUE VIVANTE (MEME LANGUE ET NIVEAU SUIVI QU'AU S5)

CONTACT :

<https://www.uca.fr/formation/centre-des-langues-et-du-multimedia/service-commun-des-langues-vivantes/contacts>